

Conseils master droit européen

Par **Bob**, le 10/06/2024 à 13:50

Bonjour,

La phase des masters étant déjà bien débuté, je viens pour demander conseil sur ce forum quant à mon choix de master. Je souhaiterais aller vers un master de droit de l'UE pour, par la suite, poursuivre vers la réalisation d'une thèse.

Heureusement, j'ai pu être pris partout. J'ai déjà refusé certaines universités (Paris, Bordeaux...) mais je dois faire un choix entre le droit européen à Strasbourg et droit européen à Montpellier.

Je suis preneur de conseils tant sur le choix entre les deux que sur la poursuite vers la thèse (et donc quel est le meilleur choix pour poursuivre dans cette voie ?)...

Bien à vous,

Par **Isidore Beautrelet**, le 13/06/2024 à 07:07

Bonjour

[quote]

sur la poursuite vers la thèse (et donc quel est le meilleur choix pour poursuivre dans cette voie ?

[/quote]

Clairement aucun des deux.

Pour pouvoir poursuivre en thèse, il faut avoir réalisé un bon mémoire de Master. En général un doctorant fait sa thèse dans l'Université où il a obtenu son Master puisqu'en principe c'est son directeur de mémoire qui devient son directeur de thèse.

La poursuite en doctorat n'ont donc pas vraiment un critère pour le choix de votre Master sachant que l'un comme l'autre propose de faire un mémoire en M2.